

Législatives du 28 septembre 2013 : Pari gagné pour la Case de Veille de la COFFIG

Dans le cadre du monitoring des élections législatives, la Coalition des Femmes/Filles de la Guinée pour le Dialogue, la Consolidation de la Paix et le Développement (COFFIG/DCPD) en partenariat avec le Consortium pour l'Observation Domestique (CODE) et l'appui technique de l'Institut Gorée a mis en place une « **Case de Veille** » pour la récolte d'informations, la vérification, le traitement et l'analyse pour une réponse adéquate aux dysfonctionnements et potentielles violences liés aux élections. Cette initiative a vu le jour grâce au financement du PNUD à travers le Fonds de Consolidation de la Paix et au renforcement organisationnel et institutionnel de la COFFIG par ONU Femmes.



Les Analystes de la Salle Technique au travail le jour du vote

Le Samedi 28 septembre 2013, Jour d'élection, la veille électorale à la Case de Veille a été longue. Elle a duré de 7 heures du matin jusqu'au-delà de minuit. Le Bilan du déroulement des élections démontre que le Pari semble gagné au vu des actions d'alerte précoce et de réponses rapides que les membres de la "Case" ont pu apporter.

Le dispositif de monitoring électoral a déployé sur le terrain 600 Observatrices mobiles et 60 Observatrices de la Violence dans 31 préfectures des 8 régions de la Guinée. Les résultats de leurs observations sur le déroulement des élections le jour du scrutin sont remontés au fur et à mesure à la « Chambre Technique ».

Dans cette Chambre Technique, 45 monitrices reliées chacune à une quinzaine d'observatrices sur le terrain via une plate-forme mobile font la saisie des données remontées du terrain dans la base de données du www.sanakouya.org

Suite au traitement des cas par la « Chambre d'Analyse » les membres de la « Chambre de Décision » composée d'expertises diverses en matière d'analyse politique, de conseils juridiques, des acteurs influents sur le plan religieux et social ainsi que les femmes leaders venues du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Liberia et de la Sierra Leone et du Sénégal, notamment l'ancien Ministre d'Etat du Sénégal Mme Awa N'Diaye, se sont penchés sur les réponses à donner aux « Alertes Rouges ».

Des cas de dysfonctionnement dans le processus ont été rapportés mais dans l'ensemble, les opérations de vote se sont bien déroulées. Grâce aux alertes données, des incidents qui auraient pu dégénérer en violences ont pu être atténués. Quelques cas d'intimidation, de refus d'accès au bureau de vote, de non-respect des procédures et de manque de matériel électoral ont été observés.

Le rapport à l'ouverture et à la clôture des Bureaux de Vote observés par la « Case de Veille » ainsi que le déroulement des opérations de vote démontré un taux de participation global estimé à 68,5% avec 60,4% pour BOKE, Conakry 69,8%, Faranah 75,7%, Kankan 78%, Kindia 67%, Labé 69,8%, Mamou 56,6%, Nzérékoré 69,4% .

Le même rapport indique que 33% des bureaux de vote ont effectivement ouvert à 7H et que plus de 80% des bureaux ont ouvert avant 8H. Dans plus de 90% des cas, les membres des bureaux de vote étaient présents, les équipements des bureaux de vote aussi. A 99,7% les urnes ont été vérifiées et scellées publiquement avant le démarrage du vote. Environ 90% des bureaux de vote ont fermé avant 20H, avec les procès verbaux de dépouillement dûment signés par les par les représentants des partis politiques présents.

Du point de vue de la sécurité, les observatrices de la COFFIG ont noté la présence des forces de l'ordre dans 99,3% sur les lieux de vote et les bureaux sont accessibles aux votants dans les mêmes proportions.

Dans l'ensemble, la procédure de vote a été respectée à 99% du point de vue de la présentation de la carte d'électeur, de la conformité de la carte avec la liste électorale, de la vérification de la tache d'encre avant le vote, le respect du secret du vote, la signature sur la liste et l'introduction du doigt dans l'encre après le vote.

Le point des activités fait le dimanche 29 septembre à 17 heures par la Case de Veille sur l'ensemble des opérations de vote observées, la Case de Veille de la COFFIG en déduit que le scrutin a été globalement satisfaisant.

Des alertes vite déjouées

Plusieurs cas d' « Alerte Rouge » ont été rapportés, notamment dans le quartier de Kaloum (centre Ouest de Conakry) au bureau de vote Federico Mayor, où le président du bureau aurait subi des menaces de la part d'un leader politique. Vu le niveau d'alerte et le profil des personnes impliquées, un groupe de médiation de cinq (5) membres, représentatifs des deux Chambres, a été dépêché au domicile du leader pour clamer la tension. A Dixxin au bureau de vote numéro 2, Ecole primaire Konkobaya, un candidat d'un parti de l'opposition aurait menacé de faire annuler le vote.

Des cas de menaces et d'intimidations et de tentatives de fraudes enregistrés à Coyah, Ratoma dans la commune de Conakry, à Kouroussa, Kissidougou, Guékédou ont été vite déjoués par les liaisons permanentes entretenues avec le haut commandement de la Force spéciale de Sécurisation des Elections Législatives(FOSSEL) pour régler les cas de troubles et avec la CENI pour pallier les manque de matériels.



A la Chambre de Décision, Dr Makale, assistée du représentant de la Mission de Facilitation, Malamine Tamba et Soetkin Meertens (en rouge), Experte Gendre au Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Guinée

Prorogation du vote de quelques heures

Certains bureaux de vote ont suspendu les opérations pour rupture de matériels comme c'était le cas dans certains bureaux de vote de Conakry (Dixin, Matoto, Kaloum). Pour corriger ces dysfonctionnements et éviter que des électeurs impatients sèment le trouble, la Case de Veille a proposé à la CENI de proroger l'heure de clôture dans les bureaux de vote concernés pour rattraper le temps perdu. Cette proposition de la Case a été déterminante pour apaiser les tensions déjà visibles chez des électeurs impatients qui se voyaient déjà privés du droit de vote, malgré qu'ils aient fait le déplacement.

"La Case" était à l'honneur



L'Ambassadrice d'Afrique du Sud, Nomasoto Maria Sibana, (3è à partir de la gauche,) Hadja Saran Daraba Kaba , Secrétaire Générale de l'Union du fleuve Mano (3è à partir de la droite)

Plusieurs personnalités ont visité la Case le jour d'élection, notamment de la Première Dame, Hadja Djenné Kaba Conde, le Ministre des Droits de l'Homme, Khalifa Gassama Diaby, la Présidente du Conseil National de Transition (CNT), Hadja Rabiataou Sera Diallo, l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Guinée, Youssouf Diarrassouba, l'Ambassadrice d'Afrique du Sud en Guinée, Nomasoto Maria Sibana, la Présidente de la Délégation de la Mano River Union, Hadja Saran Daraba Kaba, le Directeur Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de du National Democratic Institute (NDI), M. Christopher Fomunyoh, Arsène Gbaguidi, Représentant Résident du NDI, Elisabeth Cote, Représentante de IFES, le Chef de Mission d'Observation de l'Union Africaine, l'ancien Premier Ministre du Niger, Dr. Mahamoudou DANDA, le Coordonnateur du Système des Nations Unies, Anthony Ohemeng-Boamah, la Directrice Pays du PNUD, Metsi Makhetha, accompagné du Facilitateur National, Issaka Souna, le Représentant du Haut Commissariat des Droits de l'Homme, Louis Marie Bouaka, ainsi que le Directeur Adjoint du Port Autonome de Conakry, Sory Camara.

Messages forts



Le Coordonnateur Résident du SNU, Anthony Ohemeng Boamah, lors de sa visite, recevant les explications de Dr Makale, Chef de Mission de la Case de Veille

« Avec les femmes de la COFFIG, nous venons de réaliser un objectif important, celui de marquer le rôle et la présence des femmes dans la crédibilité et la transparence du processus électoral. La prochaine étape, c'est que les femmes comptent pour au moins pour 50% dans les candidatures »

Anthony Ohemeng Boamah, Coordonnateur Résident SNU en Guinée

« Ces élections ont été apaisées parce qu'il y avait la Case. Même si c'est un seul feu qu'on a pu éteindre, c'était déjà important de le faire. Je pense que la Guinée est au-dessus de tout et pour rien au monde, nul n'a le droit de sacrifier ce pays.

Dr Makale Traore, Chef de Mission de la Case de Veille, Présidente de la COFFIG



Metsi Makhetha, Directrice Pays du PNUD (au milieu à droite) et Issaka Souna de la Mission de Facilitation (ci-contre à droite) et recevant les explications du directeur de l'Institut Gorée, Doudou Dia

« Si nous sommes là, c'est pour accompagner la Guinée. Soyez fiers de ce que vous avez fait. Votre participation à cette étape du processus est très importante. C'est une expertise dont la Guinée dispose et pour le faire, le leadership de Dr Makale a été déterminant»

Metsi Makhetha, Directeur pays du PNUD



Ci-contre à droite, l'ancienne Ministre d'Etat Sénégalais, chargé de la Justice, Mme Awa Ndiaye, membre de la Chambre de décision, Hadja Aïssatou Yao Yao, Directrice Pays Adjointe, chargée de Programmes PNUD Guinée (à l'extrême gauche)

« A travers la Case de veille, les femmes leaders de la Guinée ont marqué un pas de géant dans l'histoire. Ce pas restera une empreinte indélébile pour la postérité »

Awa Ndiaye, ancienne Ministre d'Etat Sénégalais chargée de la Justice.

« Vous avez allumé une flamme. Cette flamme ne doit pas s'éteindre. Le rôle et la position des femmes doit être renforcés lors des prochains scrutins »

Rabiatou Sera Diallo, Présidente du Conseil National de Transition, CNT



« Celles qui ont été recrutées pour servir d'analystes à la Chambre Technique font partie de l'élite de cette année. Elles ont été choisies parmi les meilleures qui sont disponibles dans les centres de formation. Nous les avons sélectionnées par le canal de l'Association des professionnels du secrétariat dont je suis présidente, Fatoumata Doumbia, membre de la COFFIG



Le panel des officiels à la cérémonie de lancement de la Case de veille



La délégation des femmes de la CEDEAO à la cérémonie de lancement de la Case de veille.

«Si je n'avais pas eu l'occasion de travailler à la Case de Veille, je pourrais donner raison à ceux qui diraient que les résultats des élections ont été falsifiées. Mais là, avec le travail qu'on a fait et tout le sérieux qu'on y a mis, vraiment si quelqu'un se lève demain pour dire que ce qu'on a fait à la Case de Veille, c'est nul et inutile, ça va me faire mal.»

Djéné Conde, Analyste à la Chambre à la Chambre Technique

«Le travail que j'ai fait, c'est pour la Guinée que je l'ai fait. Du coup, j'ai eu le sentiment d'avoir été utile pour mon pays. J'avais au moins 15 observatrices sur le terrain à gérer à la fois et il fallait appeler chacune d'elle au moins 7 fois dans l'intervalle de la journée. Et puis il fallait de la concentration pour encoder sans erreur les données remontées du terrain. Ça n'a pas été facile. Mais nous l'avons fait » Doumbouya Sira, Analyste à la Chambre Technique